

La commune de Haute-Ajoie dit (aussi) niet à l'éolien

Tout comme à Bure, les autorités communales de Haute-Ajoie ont voulu demander l'avis de la population avant de répondre à la consultation du canton sur le plan sectoriel éolien. C'était jeudi soir lors d'une assemblée extraordinaire. Et tout comme à Bure, les citoyens ont rejeté catégoriquement l'idée d'installer des hélices sur leur territoire: 64 non, un seul petit oui.

Haute-Ajoie, c'est l'un des sites de réserve retenus par le canton dans son plan sectoriel éolien en consultation jusqu'à la fin du mois. C'est aussi le berceau de l'association «Ajoie, paysage libre», dont le président Romain Crelier est domicilié à Chevenez. Autant dire que l'assemblée extraordinaire convoquée jeudi soir aurait pu être bouillante. Bien loin de ça, elle s'est déroulée dans le calme le plus absolu. Il faut dire que le canton, comme il l'avait annoncé, n'y avait délégué personne pour défendre son projet. Et qu'apparemment les 81 citoyens qui s'étaient déplacés (sur 745 ayants-droit) n'avaient pas attendu ce soir-là pour se faire leur opinion.

Une zone «sans habitat»

Soucieux de «transparence», dira le maire Michel Baconat, le Conseil communal avait pourtant pris soin d'inviter un partisan de l'éolien, Fabrice Nagel, de Charmoille, ancien chargé de projet chez Ennova. Bien que critique envers le plan éolien cantonal, il estime que Haute-Ajoie «est certainement un des meilleurs sites retenus, avec celui de Delémont.» «La zone sans habitat ou avec un habitat peu densifié est immense» souligne-t-il. Il y voit également une belle opportunité pour la commune et les citoyens: «Les rentrées financières ne sont pas négligeables: environ 42500 francs par an et par éolienne, avec une marge de 20% selon la production du vent. Pourquoi ne pas devenir propriétaires? L'éolien c'est le pétrole de tout le monde» avance-t-il encore.

Ce fameux wouf wouf wouf

Les représentants d'«Ajoie paysage libre» ont pris le relais ensuite pour dire



Jeudi soir, les citoyens de Haute-Ajoie, comme ceux de Bure quelques semaines auparavant, se sont clairement opposés à l'implantation d'éoliennes sur leur territoire.

photo LAJ

tout le mal qu'ils pensent des éoliennes en général, et de la perspective d'un parc de 8 à 12 hélices industrielles géantes en Haute-Ajoie en particulier. «Au départ, beaucoup d'entre nous étaient favorables à cette énergie qu'on nous disait verte, a rappelé Romain Crelier. Mais ce sont les expériences de Saint-Brais et du Peuchapatte qui nous ont alertés.» Nuisances sonores et visuelles, conflits dans les villages, impact sur la santé humaine, sur les animaux, dégradation de la qualité de vie... la litanie d'arguments est (presque) sans fin.

S'y sont ajoutés, à l'heure du débat, les témoignages de deux

citoyens. L'un d'eux se souvient des essais menés dans les années 80 sur une éolienne à Fahy, implantée à quelque 500 mètres de sa ferme: «Elle tournait très peu, mais quand on entendait ce wouf wouf wouf, on savait que c'était le cas. Ce genre de bruit rend fous les animaux, je le vois quand un ventilateur de mon poulailler tombe en panne.» L'autre a basculé dans le camp des sceptiques lorsqu'il a rendu visite à un ami à Saint-Brais l'an dernier: «Il a ouvert la fenêtre de la chambre et on a entendu ce wouf wouf wouf. Je crois qu'on ne se rend pas compte du boucan que ça fait et des nuisances que ça peut apporter.»

La conseillère communale Marie-Josée Borruat a elle aussi fait part de ses doutes: «On nous dit dans les documents du canton pour la consultation qu'il faut respecter une zone de protection de cinq kilomètres autour du radar de Météofrance à Montancy dans laquelle aucune éolienne ne peut être installée. Et les humains? Ils n'ont pas droit à une zone de protection?». Le maire Michel Baconat n'a pas fait mystère de la position du Conseil communal, qui ne veut pas de ce projet d'éoliennes. Un avis largement partagé, on l'a dit, par les citoyens: 64 non, 1 oui, une quinzaine d'abstentions. On ne peut guère être plus clair. (clj)

L'Ajoie

**N'HÉSITEZ PAS
À NOUS RENDRE VISITE!**

Le calendrier 2016 est à disposition dans nos locaux, rue Pierre-Péquignat 26, 2900 Porrentruy